

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Solution tampon ammoniaque/chlorure d'ammoniumpour la détermination du calcium et du magnésium....

Date de révision: 11.12.2023 Code du produit: 33922 Page 1 de 13

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Solution tampon ammoniaque/chlorure d'ammoniumpour la détermination du calcium et du magnésium....

#### Autres désignations commerciales

33922: deaktiviert, die neue Rezeptur entspricht unserem Artikel 03111, Jérémie bietet diesen an

UFI: DCX0-A3K9-600F-UCRQ

## 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

### Utilisation de la substance/du mélange

Substances chimiques de laboratoire

Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

#### Utilisations déconseillées

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: AnalytiChem GmbH Rue: Stempelstraße 6 Lieu: D-47167 Duisburg

Téléphone: 0203/5194-0 Téléfax: 0203/5194-290

E-mail: info@analytichem.de

Interlocuteur: Abteilung Produktsicherheit Téléphone: 0203/5194-107/117

E-mail: produktsicherheit@analytichem.de

Internet: www.analytichem.de
Service responsable: Abteilung Produktsicherheit

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +33 (0)1 45 42 59 59 (I.N.R.S.); En cas d'incident impliquant des matières [ou

des marchandises] dangereuses, d'épanchement, de fuite, d'incendie,

d'explosion ou d'accident appelez CHEMTREC, 24h/24 aux USA et au Canada : 1-800-424-9300 hors USA et Canada : +1 703-741-5970 (appels à frais virés

acceptés)

## Information supplémentaire

Ce produit est un melange. Numero d'Enregistrement REACH voir paragraphe 3.

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

## 2.1. Classification de la substance ou du mélange

## Règlement (CE) nº 1272/2008

Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

### Règlement (CE) nº 1272/2008

**Mention** Attention

d'avertissement:

Pictogrammes:





## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Solution tampon ammoniaque/chlorure d'ammoniumpour la détermination du calcium et du magnésium....

Date de révision: 11.12.2023 Code du produit: 33922 Page 2 de 13

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

## 2.3. Autres dangers

Aucune donnée disponible

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

#### 3.2. Mélanges

## Caractérisation chimique

Mélanges en solution aqueuse

### **Composants pertinents**

Nº CAS	Substance	Substance		
	Nº CE			
	Classification (Règlement (CE) nº	1272/2008)		
12125-02-9	chlorure d'ammonium			5 - < 10 %
	235-186-4	017-014-00-8	01-2119487950-27	
	Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2; H302 H319			
1336-21-6	Ammoniac	Ammoniac		
	215-647-6	007-001-01-2	01-2119488876-14	
	Skin Corr. 1B, Aquatic Acute 1, Aq	uatic Chronic 2; H314 H400 H411		

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

		1 1 1	
Nº CAS	Nº CE	Substance	Quantité
	Limites de conc	entrations spécifiques, facteurs M et ETA	
12125-02-9	235-186-4	chlorure d'ammonium	5 - < 10 %
	dermique: DL5	0 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 1410 mg/kg	
1336-21-6	215-647-6	Ammoniac	1 - < 5 %
	par inhalation:	CL50 = 4230 mg/l (vapeurs); par voie orale: DL50 = 350 mg/kg STOT SE 3;	
	H335: >= 5 - 100		
	Aquatic Acute 1	; H400: M=10	

#### Information supplémentaire

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration réglementaires respectives (= 0,1 % (w/w ), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

### 4.1. Description des mesures de premiers secours

### Indications générales

Aucune donnée disponible

#### Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Solution tampon ammoniaque/chlorure d'ammoniumpour la détermination du calcium et du magnésium....

Date de révision: 11.12.2023 Code du produit: 33922 Page 3 de 13

Appeler un médecin en cas de malaise.

#### Après contact avec la peau

Se laver immédiatement avec: Eau

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Protéger l'oeil non blessé.

## Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

Appeler immédiatement un médecin.

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritant

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

#### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

# Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

#### Moyens d'extinction inappropriés

sans limitation

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Liquides non combustibles

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de:

Oxydes d'azote (NOx)

## 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

## Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

# RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Remarques générales

Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.

#### Pour les non-secouristes

Assurer une aération suffisante.

Utiliser un équipement de protection personnel.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Solution tampon ammoniaque/chlorure d'ammoniumpour la détermination du calcium et du magnésium....

Date de révision: 11.12.2023 Code du produit: 33922 Page 4 de 13

Evacuer les personnes en lieu sûr.

Procédures d'urgence

Consulte r un spécialiste

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

#### Pour les secouristes

Conseils de prudence Pour les secouristes : Protection individuelle: voir rubrique 8

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Pour la rétention

Colmater les bouches de canalisations.

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

#### Pour le nettoyage

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

#### **Autres informations**

Assurer une aération suffisante.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

# 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

## Consignes pour une manipulation sans danger

Lire l'étiquette avant utilisation. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

## Préventions des incendies et explosion

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

## Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Éviter de: formation d'aérosol ou de nébulosité Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.

## Information supplémentaire

Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

#### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

### Conseils pour le stockage en commun

**TRGS** 510



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Solution tampon ammoniaque/chlorure d'ammoniumpour la détermination du calcium et du magnésium....

Date de révision: 11.12.2023 Code du produit: 33922 Page 5 de 13

# Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger du rayonnement solaire.

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Substances chimiques de laboratoire

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## 8.1. Paramètres de contrôle

## Valeurs limites d'exposition professionnelle

Nº CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
7664-41-7	Ammoniac anhydre	10	7		VME (8 h)	
		20	14		VLE (15 min)	
12125-02-9	Ammonium (chlorure d'), fumées	-	10		VME (8 h)	

#### Valeurs de référence DNEL/DMEL

Nº CAS	Désignation			
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur
12125-02-9	chlorure d'ammonium			
Consommateu	DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	9,9 mg/m³
Consommateu	r DNEL, à long terme	dermique	systémique	114 mg/kg p.c./jour
Consommateu	r DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	11,4 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	systémique	33,5 mg/m³
Salarié DNEL,	à long terme	dermique	systémique	190 mg/kg p.c./jour
1336-21-6	Ammoniac			
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	systémique	47,6 mg/m³
Salarié DNEL,	aigu	par inhalation	systémique	47,6 mg/m³
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	local	14 mg/m³
Salarié DNEL,	aigu	par inhalation	local	36 mg/m³
Salarié DNEL,	à long terme	dermique	systémique	6,8 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL,	aigu	dermique	systémique	6,8 mg/kg p.c./jour
Consommateu	DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	23,8 mg/m³
Consommateu	r DNEL, aigu	par inhalation	systémique	23,8 mg/m³
Consommateu	DNEL, à long terme	par inhalation	local	2,8 mg/m³
Consommateu	r DNEL, aigu	par inhalation	local	7,2 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	68 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, aigu		dermique	systémique	68 mg/kg p.c./jour
Consommateu	DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	6,8 mg/kg p.c./jour
Consommateu	DNEL, aigu	par voie orale	systémique	6,8 mg/kg p.c./jour



# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Solution tampon ammoniaque/chlorure d'ammoniumpour la détermination du calcium et du magnésium....

Date de révision: 11.12.2023 Code du produit: 33922 Page 6 de 13

#### Valeurs de référence PNEC

Nº CAS	Désignation	
Milieu enviror	nemental	Valeur
12125-02-9	chlorure d'ammonium	
Eau douce		1,2 mg/l
Eau douce (re	ejets discontinus)	1,2 mg/l
Eau de mer		11,2 mg/l
Micro-organis	mes utilisés pour le traitement des eaux usées	16,2 mg/l
Sol		0,163 mg/kg
1336-21-6	Ammoniac	
Eau douce		0,001 mg/l
Eau douce (rejets discontinus) 0,007		0,007 mg/l
Eau de mer		0,001 mg/l

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

### Protection des yeux/du visage

lunettes à coques

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

## Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Des exemples appropriés sont des gants de KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, e-mail: vertrieb@kcl.de avec les spécifications suivantes (test selon EN 374):

Lors de contact fréquents avec les mains

Nom commercial du produit/désignation: KCL 741 Dermatril® L Matériel recommandé: NBR (Caoutchouc nitrile) 0,11 mm Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente: > 480 min

En cas d'un bref contact avec la peau

Nom commercial du produit/désignation: KCL 741 Dermatril® L Matériel recommandé: NBR (Caoutchouc nitrile) 0,11 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: > 480 min

Les temps de rupture mentionnes ont ete obtenus par la societe KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des echantillons de materiaux pour les types de gants conseilles Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de donnees de securite que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquee. En cas de solution ou de melange avec d'autres substances et/ou de conditions differentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agree CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Solution tampon ammoniaque/chlorure d'ammoniumpour la détermination du calcium et du magnésium....

Date de révision: 11.12.2023 Code du produit: 33922 Page 7 de 13

### Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

#### Protection respiratoire

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire. L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées

#### Protection contre les risques thermiques

Aucune donnée disponible

## Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Liquide
Couleur: incolore
Odeur: caractéristique

Seuil olfactif: Aucune donnée disponible

Point de fusion/point de congélation:

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

et intervalle d'ébullition:

Inflammabilité:
Limite inférieure d'explosivité:
Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité:
Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité:
Aucune donnée disponible
Point d'éclair:
Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation:
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible

pH-Valeur (à 20 °C):

Viscosité cinématique:

Hydrosolubilité:

Aucune donnée disponible

complètement miscible

Solubilité dans d'autres solvants Aucune donnée disponible

La vitesse de dissolution:

Coefficient de partage n-octanol/eau:

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Pression de vapeur:

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

(à 20 °C)

Pression de vapeur:

Densité:

Densité relative:

Densité apparente:

Densité de vapeur relative:

Caractéristiques des particules:

Aucune donnée disponible

## 9.2. Autres informations

## Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

Aucune donnée disponible

Combustion entretenue: Aucune donnée disponible

Température d'inflammation spontanée



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Solution tampon ammoniaque/chlorure d'ammoniumpour la détermination du calcium et du magnésium....

Date de révision: 11.12.2023 Code du produit: 33922 Page 8 de 13

solide: Aucune donnée disponible gaz: Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes

Aucune donnée disponible

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:

Épreuve de séparation du solvant:

Teneur en solvant:

Teneur en corps solides:

Point de sublimation:

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Point de sublimation:

Point de ramollissement:

Point d'écoulement:

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible:

Viscosité dynamique: Aucune donnée disponible

Durée d'écoulement: Aucune donnée disponible

Information supplémentaire
Aucune donnée disponible

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

#### 10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible

### 10.2. Stabilité chimique

Aucune donnée disponible

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible

## 10.4. Conditions à éviter

Forte chaleur

## 10.5. Matières incompatibles

Aucune donnée disponible

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

## Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

## 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

#### Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

## Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Solution tampon ammoniaque/chlorure d'ammoniumpour la détermination du calcium et du magnésium....

Date de révision: 11.12.2023 Code du produit: 33922 Page 9 de 13

Nº CAS	Substance					
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode
12125-02-9	chlorure d'ammonium					
	orale	DL50 mg/kg	1410	Rat	Other company data (1983)	other: not mentioned
	cutanée	DL50 mg/kg	> 2000	Rat	Study report (2010)	EU Method B.3
1336-21-6	Ammoniac					
	orale	DL50 mg/kg	350	Rat	Journal of Industrial Hygiene and Toxico	OECD Guideline 401
	inhalation (1 h) vapeur	CL50	4230 mg/l	Souris	Bull. Environm. Contam. Toxicol, 1982, 2	Assessment of acute inhalation toxicity

#### Irritation et corrosivité

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

#### Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Informations sur les voies d'exposition probables

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

## Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

## Information supplémentaire référentes à des preuves

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

## Expériences tirées de la pratique

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

## 11.2. Informations sur les autres dangers

# Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

# **Autres informations**

Irritant

## Information supplémentaire

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1. Toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Solution tampon ammoniaque/chlorure d'ammoniumpour la détermination du calcium et du magnésium....

Date de révision: 11.12.2023 Code du produit: 33922 Page 10 de 13

Nº CAS	Substance						
	Toxicité aquatique	Dose		[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
12125-02-9	chlorure d'ammonium						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	209 mg/l	96 h	Cyprinus carpio	Indian J. Environ. Health, 17, 140-146,	other: E03-05:APHA, AWWA & WPCF
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	101 mg/l	48 h	Daphnia magna	Env. Tox. Chem. 5, 443-447 (1986) (1986)	other: ASTM E729-80
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l	11,8	28 d	Pimephales promelas	Env.Tox. Chem. 5, 437-442 (1986) (1986)	other: - American Society for Testing an
	Toxicité pour les algues	NOEC mg/l	26,8	10 d	Navicula sp.	Mar. Biol. 43(4), 307-315, (1977) (1977)	no data
	Toxicité pour les crustacés	NOEC mg/l	14,6	21 d	Daphnia magna	Env. Tox. Chem. 5, 443-447 (1986) (1986)	other: not mentioned
	Toxicité bactérielle aiguë	CE50 mg/l ( )	1618		activated sludge, domestic	Study report (1988)	OECD Guideline 209
1336-21-6	Ammoniac						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 3,4 mg/l	0,75 -	96 h	Pimephales promelas	Trans Amer Fish Soc; 112 (5). 1983. 705-	Assessment of acute toxicity in the fath
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	101 mg/l	48 h	Daphnia magna	Environ. Toxicol. Chem. 5: 443-447 (1986	other: ASTM E729-80
	Toxicité pour les poissons	NOEC	1,2 mg/l		Oncorhynchus gorbuscha	Fish. Bull. 78(3): 641-648 (1980)	OECD Guideline 210

## 12.2. Persistance et dégradabilité

Non facilement biodégradable (selon les critères OCDE)

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

# Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
1336-21-6	Ammoniac	-1,38

## 12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles pour le mélange.

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

### 12.7. Autres effets néfastes

Éviter une introduction dans l'environnement.

# Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Solution tampon ammoniaque/chlorure d'ammoniumpour la détermination du calcium et du magnésium....

Date de révision: 11.12.2023 Code du produit: 33922 Page 11 de 13

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

## Recommandations d'élimination

Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.

Evacuer vers une installation de traitement physico-chimique en respectant les réglementations administratives.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

<b>Transport</b>	torroetro	/ADD/DID	١,
Transport	terrestre	(AUR/RIL	J)

14.1. Numéro ONU ou numéro	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de
d'identification:	transport.

14.2. Désignation officielle de Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport de l'ONU: transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

<u>transport:</u> transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

## Transport fluvial (ADN)

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport: transport.

<u>14.4. Groupe d'emballage:</u>
Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### Transport maritime (IMDG)

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de<br/>transport de l'ONU:Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de<br/>transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport:

**14.4. Groupe d'emballage:**Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

### Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro<br/>d'identification:Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de<br/>transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le<br/>transport:Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de<br/>transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

## 14.5. Dangers pour l'environnement



### Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Solution tampon ammoniaque/chlorure d'ammoniumpour la détermination du calcium et du magnésium....

Date de révision: 11.12.2023 Code du produit: 33922 Page 12 de 13

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Non

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3

Indications relatives à la directive

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

Législation nationale

2012/18/UE (SEVESO III):

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des

jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D): 2 - présente un danger pour l'eau

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,12.

### Abréviations et acronymes

Acute Tox: Toxicité aiguë Skin Corr: Corrosion cutanée Skin Irrit: Irritation cutanée Eye Irrit: Irritation oculaire

Aquatic Acute: Danger aigu pour le milieu aquatique
Aquatic Chronic: Danger chronique pour le milieu aquatique

## Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Skin Irrit. 2; H315	Méthode de calcul
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul

# Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Information supplémentaire

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Solution tampon ammoniaque/chlorure d'ammoniumpour la détermination du calcium et du magnésium....

Date de révision: 11.12.2023 Code du produit: 33922 Page 13 de 13

d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite. Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)